



MARS 2025

LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N° 386

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FÉVRIER 2025

Au cours de la séance du 05 février 2025, l'Assemblée Communale :

- 1) Compte tenu des résultats de la consultation publique du 19 janvier, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou non de l'extinction de l'éclairage public aux conditions actuelles.

Sur proposition du Maire, le vote a lieu à bulletins secrets.

Les résultats sont les suivants :

Pour le maintien	6
Pour le rallumage	6

Le Conseil Municipal n'ayant pas dégagé de majorité, la situation de l'éclairage public est maintenue sans changement.

Le Maire indique qu'une proposition sera faite au conseil municipal lors de sa prochaine réunion, portant sur un rallumage partiel de l'éclairage public selon des conditions restant à déterminer.

- 2) **DECIDE** l'ouverture anticipée de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025.
- 3) **DECIDE** d'approuver le programme d'exploitation de la parcelle forestière 13 à hauteur de 153 m³ en vente sur pied ;
DECIDE la délivrance du bois d'affouage des parcelles 1, 3, 5, 15 et 16 ainsi que des arbres dépérissants pour un volume de 249 m³ ;
DECIDE de reporter l'exploitation de la parcelle 18, destinée à l'affouage, pour la saison 2026 ;
DECIDE de maintenir le prix du stère à 10 € jusqu'à 15 stères et 15 € au-delà, dans la limite de 30 stères ;
LIMITE le bénéfice de l'affouage aux seuls habitants de Ranguevaux ;
FIXE le délai d'enlèvement au 30 septembre 2025 ;
INTERDIT les engins et matériels hors des chemins, en raison des préjudices qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et peuplements ;
DECIDE conformément à l'article L 145-1 du code forestier, que l'exploitation du bois d'affouage s'effectuera sous la garantie de 3 bénéficiaires solvables, en l'occurrence Monsieur André DEUTSCH, Madame Dominique KALUZNY-GREINER et Monsieur Claude SCHOSSELER ;
DECIDE de ne pas donner suite à la proposition de l'ONF concernant des plantations complémentaires.

- 4) **DECIDE** de recourir à des contrats « *Parcours Emploi Compétences* » auprès de France Travail afin de d'assurer les besoins de personnel ponctuels tout en participant à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.
- 5) **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

<p>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2025</p>
--

Au cours de la séance du 26 février 2025, l'Assemblée Communale :

- 1) **DECIDE** de mettre en place une extinction modulée de l'éclairage public sur le territoire communal, selon les modalités suivantes :
 - extinction du lundi au jeudi soir et allumage du vendredi au dimanche soir, ainsi que les soirs des jours fériés tombant en semaine ;
 - les horaires d'extinction sont les suivants :
 - du 1^{er} avril au 30 septembre : de 1 heure à 5 heures 30 du matin
 - du 1^{er} octobre au 31 mars : de minuit à 5 heures 30 du matin

CHARGE le Maire de réaliser les travaux d'interconnexion des armoires publiques et de pose des minuteriers permettant la mise en œuvre de ces règles d'extinction modulée.

DECIDE que ces nouveaux principes de gestion de l'éclairage public seront mis en application dès l'achèvement de ces travaux.

- 2) **DECIDE** l'acquisition des terrains appartenant aux Consorts Jacqui HUGOT au prix de :
 - 100 € l'are pour la parcelle cadastrée n° 66 section 59
 - à l'euro symbolique l'ensemble des parcelles cadastrées 76 et 88 section 59, et 57 section 58.

Le montant total de ces acquisitions est de 2 531 €.

INFOS / SERVICES

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **mercredi 19 mars** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

ARMOIRE A LIVRES

Depuis fin février l'armoire à livres est de retour avec un tout nouveau décor ! Toujours situé Place Henri de Ranconval, n'hésitez pas à y jeter un œil afin de découvrir de nouveaux ouvrages, ou au contraire d'en faire partager les autres.

Pour rappel : l'armoire à livres exclut les magazines, les encyclopédies ou encore les manuels scolaires.

NEWSLETTER

La dernière newsletter de « Ranguieux Naturellement » est disponible sur le site internet de la Mairie, dans la rubrique « Ma Mairie – Toutes les Actualités » et téléchargeable en PDF.

Vous y trouverez toutes les actualités nature, sur l'environnement du village, les ateliers pédagogiques à venir, conseils et astuces en jardinage...

TRAVAUX

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch assume la gestion du pont « AU 74 », situé rue Descartes à Fameck en surplomb de l'autoroute A30. Par souci de sécurité, des travaux de réhabilitation globale sont aujourd'hui nécessaires.

Ces travaux entraîneront la fermeture du pont ainsi que des coupures ponctuelles de bandes de circulations sur l'autoroute A30, les unes à la suite des autres durant le printemps-été 2025.

Le Val de Fensch communiquera au fur et à mesure sur les dates des fermetures ou éventuelles déviations. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2025.

ACTIVITES SPORTIVES

Entièrement financé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle, le dispositif *Bouger en Moselle* s'adresse :

- aux adultes âgés de 18 à 65 ans, pour les accompagner dans la lutte contre la sédentarité.
- aux duos parents-enfants, pour prévenir l'obésité infantile tout en renforçant les liens familiaux.

Au programme des activités variées : sports collectifs (basket, handball) ; disciplines dynamiques (boxe danse) et activités de forme (gym, yoga etc.)

Infos et inscription :

Evadurpoix@franceolympique.com

☎ 06 95 46 61 58.

FINANCES PUBLIQUES

La direction départementale des finances publiques (DDFiP) de la Moselle rappelle que les propriétaires d'un bien immobilier ont l'obligation de déclarer, à tout moment, à l'administration s'ils occupent leur bien à titre de résidence principale ou de résidence secondaire, s'ils le louent ou s'il est vacant. S'il n'est pas vacant, le propriétaire doit également indiquer à l'administration l'identité des occupants.

Ces informations doivent être actualisées si la situation a changé au 1^{er} janvier. En effet, pour établir les impôts locaux de 2025, l'administration fiscale se basera sur la situation d'occupation au 1^{er} janvier.

POLE AUTONOMIE

Le Centre Moselle Solidarité d'Hayange situé 155 Rue de Verdun vous accueille sur rendez-vous afin de vous aider dans vos démarches administratives telles que :

- complétude de dossier MDPH
- dossier de demande d'aides à l'autonomie à domicile (auprès du département ou de la CARSAT)
- dossier de demande en vue d'une admission temporaire ou permanente en EHPAD
- dossier d'aide sociale (aide-ménagère)

Des visites à domicile sont également réalisées pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer ou les personnes isolées.

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 au 03 87 37 95 69.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

TENNIS CLUB

L'assemblée générale du T.C.R. aura lieu le **dimanche 23 mars à 11h** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

Les adhérents, la population ranguervalloise, les élus municipaux et les présidents d'associations seront les bienvenus.

INFORMATION PAROISSIALE

Messe à Ranguеваux :
▶ Samedi 8 mars à 18h30

Le Conseil de Fabrique organisera son repas paroissial le **dimanche 30 mars à 12h00** au foyer socioculturel.

Vous trouverez l'affiche ci-dessous.

Venez nombreux.

CARNAVAL



ATELIERS NUMÉRIQUES

03
03
14h30

Bien rechercher sur internet

Trouver le temps qu'il fera demain est facile grâce à internet, mais trouver de l'information peut être bien plus difficile. Choisir ses mots clés, sélectionner les bons sites internet pour trouver la réponse adéquate demande souvent des efforts supplémentaires. Cet atelier vous guide dans vos recherches sur internet, afin que vous soyez complètement autonomes.

10
03
14h30

Atelier-débat sur les pratiques numériques

Quelles sont nos pratiques numériques, et sont-elles indispensables ? Le numérique prend-il trop de place dans nos vies ? Sous la forme d'un débat, cet atelier permet de discuter sur l'impact du numérique sur nos vies, et des limites à imposer pour lui redonner son juste rôle.

17
03
14h30

Comprendre le stockage de vos appareils

Pas facile de savoir où sont rangées les photos qu'on a prises avec nos téléphones, les mails qu'on a reçus ou encore les documents qu'on a téléchargés. Cet atelier fait le point sur les différents stockages qui existent, et vous permet de savoir (enfin) où sont vraiment rangés vos documents.

24
03
14h30

Découvrir la presse en ligne

Avec la massification d'internet, de nombreux médias exclusivement en ligne ont vu le jour. Que valent-ils ? Comment les découvrir ? Cet atelier fait le tour d'horizon de ce qui existe dans le domaine.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



RISQUES MAJEURS

24/02/2025

Le mot du Maire

Chères ranguevalloises, chers ranguevallois,

La sécurité de notre commune et de ses habitants est une priorité absolue pour notre équipe municipale. C'est dans cette optique que nous avons élaboré le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document, que nous vous présentons aujourd'hui, a pour objectif de vous informer sur les risques majeurs auxquels notre commune est exposée, qu'il s'agisse de risques naturels ou risques technologiques.

Le DICRIM ne se contente pas de recenser ces risques. Il vous explique également les conséquences possibles de ces événements et les mesures de prévention et de protection mises en place par la commune pour les anticiper et les gérer. Il vous indique également les consignes de sécurité à respecter en cas d'alerte ou de catastrophe.

Il est essentiel que chaque habitant de notre commune prenne connaissance de son contenu et s'approprie les informations qu'il contient.

La sécurité de tous dépend de la prise de conscience de chacun.

Je vous invite donc à lire attentivement le DICRIM. Il est un outil indispensable pour nous préparer ensemble aux situations de crise et renforcer notre résilience collective.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement pour la sécurité de notre commune.



Votre Maire,
Philippe GREINER

Vous pouvez retrouver ce document à tout moment sur notre site internet dans la rubrique « Ma Mairie - Actualités ».



EXPOSITION TRACES DU PASSÉ



RANGUEVAUX

Préhistoire - Moyen Age - Renaissance - Révolution - 19^{ème} siècle

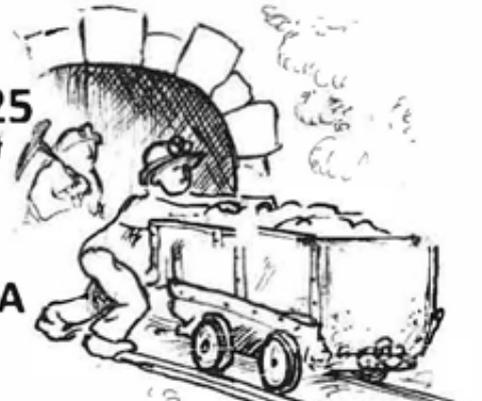


15 et 16 Mars 2025

de 10 à 18h

RANGUEVAUX

Salle Lucien PERERA



Venez découvrir l'histoire méconnue ou oubliée
de RANCONVAL, devenu RANGUEVAUX



Carrières, fours, seigneurs, sculpteurs, polémiques, expansion

Ernest VARNIER concepteur de cette
exposition sera présent pour commenter les
points étonnants et vous ouvrir ses archives
pour explorer les détails non affichés.



Démonstration de taille de silex
selon la méthode des hommes préhistoriques
par Pierre VELCIN



CHANTIER PARTICIPATIF ET FAMILIAL

Plantation de haies

Participez à un moment de partage et de solidarité en collaboration avec l'agriculteur Arnaud VAGNER

SAMEDI 29 MARS 10H

Rendez-vous placette de la Raide Côte en face du chemin, Fond des Brebis

Contribuons ensemble à :

Soutenir les nouvelles pratiques agricoles

Prévenir les risques d'érosion



Informations pratiques :

Matériel à prévoir : vêtements adaptés / bêche et plantoir (si vous avez)

Verre de l'amitié offert aux participants

----- ✂ -----
Bulletin d'inscription à retourner en mairie

avant le 26 mars :

Nom : _____

Adresse : _____

Nombre de participants :

Adultes : _____

Enfants : _____



Inscription jusqu'au mardi 18 mars 2025

Réservation :

Mme Josette KIENER	64 Rue de la Raide Côte	☎	03.82.58.62.18 06.24.65.70.12
Mme Marie-Suzanne SACCO	19 Rue de la Raide Côte	☎	03.82.58.10.28 06.35.23.29.50
Mme Chantal LUDWIG	52 Rue des Prés	☎	03. 64.59 06. 20.80

Payable à l'inscription

NOM : _____ **PRENOM :** _____
Nombre d'adultes : _____ x _____ € =
Nombre d'enfants : _____ x _____ € =
Possibilité de retirer le plat avant midi

REPRESENTATION THEÂTRALE

Dimanche 06 avril à 15h30 au foyer socio culturel Lucien PERERA :

Venez passer un très agréable moment de détente avec la Compagnie « Les Uns Les Unes ».

Entrée : 7 € sur réservation aux horaires d'ouverture du secrétariat.



Synopsis :

Peppino vient de se séparer de sa femme. Avec elle, il était trop heureux et le temps passait trop vite. Il décide donc de s'isoler et de s'ennuyer, seul moyen à ses yeux de ralentir le temps et donc de prolonger la vie.

Fort de ce constat : quand on s'ennuie le temps passe moins vite, il convainc son ami Lulu de venir s'ennuyer avec lui dans son nouvel appartement.

Mais voilà, difficile de s'ennuyer quand on a un ami de la trempe de Lulu qui, entre autres occupations passionnantes, collectionne les timbres du Dahomey.